CONFÉRENCE NATIONALE DE PRISE EN CHARGE DE LA JEUNESSE

La deuxième rencontre aura lieu au début du mois de janvier

La deuxième conférence nationale sur la politique sectorielle de prise en charge de la jeunesse aura lieu durant la première semaine du mois de janvier prochain, a annoncé hier M. El-Hadi Khaldi, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - En prévision de cette rencontre, une commission de préparation a été installée hier. Présent à cette rencontre, le ministre a déclaré devant les représentants des secteurs qu'il s'agira d'évaluer l'application des recommandations de la première conférence et de poursuivre l'analyse des difficultés en vue d'arriver à des suggestions de solutions. Pour ce qui est du secteur de la formation professionnelle, les recommandations sont en voie d'être appliquées, selon M. Khaldi, notamment pour ce qui est des spécialités, les activités sportives et culturelles.

L'intérêt de cette deuxième conférence pour la prise en charge de la jeunesse, selon les intervenants, est de mettre sur pied le programme de l'année 2009 et la poursuite des consultations entre les secteurs concernés. Pour ce qui est de la première conférence tenue les 16, 17 et 18 février dernier, elle a été axée principalement sur la préparation des jeunes à leur insertion professionnelle. Il s'agit, selon les initiateurs de la rencontre, d'approfondir la réflexion autour des problématiques liées aux jeunes en formation. Parmi les points traités lors de la première conférence figure l'amélioration de l'efficacité et du rendement du système interne de formation, l'accessibilité de la formation à toutes les catégories de la population ainsi que l'information, l'orientation et l'accompagnement des stagiaires en vue de faciliter leur insertion dans le secteur économique. **F.-Z. B.**

EN PRÉVISION DES PROCHAINS MOUVEMENTS DE PROTESTATION

Quatre syndicats de l'éducation se désolidarisent

Quatre syndicats autonomes ont rencontré hier le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid. Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, la FNTE, le Snapap, le SNTE et le Satef déclarent avoir entamé une discussion avec le premier responsable du secteur concernant le statut général.

Quant au régime indemnitaire, il sera, selon les syndicalistes, discuté après la finalisation de la préparation de tous les statuts particuliers du secteur de la Fonction publique.

La rencontre a aussi abouti, selon le communiqué commun, au maintien de toutes les revendications professionnelles et sociales présentées par les syndicats. Les syndicalistes insisteront, aussi, sur la nécessité de leur participation dans l'élaboration du régime indemnitaire. Les quatre syndicats déclarent, enfin, qu'en prévision des prochaines échéances politiques, «ils se «désolidarisent» de toute grève et mouvement en protestation qui pourraient être initiés».

Synthèse F.-Z. B.

DJAÂBOUB L'A DÉCLARÉ HIER :

«On va redynamiser les offices des importations»

La première foire maghrébine a ouvert ses portes hier au Palais des expositions des Pins-Maritimes et a été inaugurée par le ministre du Commerce, M. El Hachemi Djaâboub. L'absence remarquée de la Mauritanie à cette manifestation économique, première du genre, a été expliquée par le ministre par des «raisons propres à ce pays».

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Cependant, certains observateurs ont fait savoir que la Mauritanie n'a pas été destinataire d'une invitation officielle pour participer à cette foire, en raison de la situation politique prévalant dans ce pays, depuis le coup d'Etat de l'été dernier.

Concernant l'économie nationale, le ministre du Commerce s'est indirectement attaqué à l'homme d'affaires Issad Rebrab, concernant les prix de l'huile et du sucre. M. Djaâboub a déclaré «ne pas comprendre pourquoi les prix de ces deux produits n'ont pas connu de baisse sur le marché national, alors que les cours ont enregistré une sensible baisse sur le marché mondial».

Ne s'attardant guère sur ces critiques, le ministre a rappelé, toutefois, qu'il est garant des prix et qu'il exprime, à son tour, l'inquiétude des consommateurs. Une inquiétude, en outre, qui l'incite à prendre de nouvelles mesures relatives à la protection du consommateur face à l'augmentation vertigineuse des prix de produits de large consommation et des fruits et légumes.

Il a annoncé, à cet effet, la redynamisation de plusieurs offices pour garantir l'importation de certains produits afin d'éviter la pénurie sur le marché. Cependant, le ministre n'a pas précisé les produits, en dehors de la pomme de terre, de la poudre de lait et du blé, pouvant être touchés par une éventuelle crise.

Affichant pour sa part sa satisfaction de la tenue de cette première foire maghrébine, le ministre a expliqué que celle-ci a pour objectif d'évaluer le niveau des échanges commerciaux entre les pays du Maghreb, dans la perspective de l'ouverture en 2009 de la zone arabe de libre-échange.

Il faut convenir que la timidité de ces échanges a été remarquée hier à la foire. Trois principaux secteurs ont été représentés par les pays du Maghreb. Il s'agit de l'agroalimentaire, de l'artisanat et du mobilier. L'industrie lourde n'a guère été à l'honneur. Peut-être n'existe-elle pas encore ?

R. M.

SA RESTRUCTURATION EN COURS D'EXAMEN PAR SONATRACH

Naftec transformée en division ou direction

L'entreprise nationale des hydrocarbures, Sonatrach, examine actuellement un projet de restructuration de sa filiale Naftec (entreprise nationale de raffinage de pétrole). Selon le P-dg du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane, cité hier par l'APS, la société mère étudie deux options de restructuration qui devrait aboutir à la transformation de Naftec soit en division, soit en direction au sein de Sonatrach. «Nous sommes en train de travailler sur ce dossier, mais, pour le moment, Naftec continue à fonctionner», a ajouté Mohamed Meziane. Rappelons que Naftec, une filiale à 100 % du groupe Sonatrach depuis 1998, active dans le raffinage et la valorisation du pétrole brut. Sur l'année 2007, elle a réalisé une production de 18,98 millions de tonnes (+3% par rapport à 2006), se répartissant notamment entre les carburants, GPL, bitumes et lubrifiants, un chiffre d'affaires de 149,8 milliards de dinars et un bénéfice net de 11,24 milliards de dinars.

C. B. / APS

CONTRATS DE GE ENERGY EN ALGÉRIE

Sonelgaz dément l'information

L'entreprise nationale du gaz et de l'électricité Sonelgaz a démenti hier, dans un communiqué adressé à la rédaction, l'information selon laquelle la société General Electric Energy aurait décroché des contrats d'un montant d'un milliard de dollars. «Sonelgaz SPA déplore également l'inexactitude des informations contenues dans le communiqué de General Electric qui, par leur caractère imprécis et approximatif, prêtent à confusion», lit-on dans ledit document. «Si la société General Electric Energy a conclu des marchés dans le secteur ouvert de la production de l'électricité en Algérie, il est incorrect de prétendre avoir conclu ces contrats avec Sonelgaz SPA», ajoute encore le communiqué de Sonelgaz.

Lyès Menacer

CE MONDE QUI BOUGE

Hugo Chavez, le Venezuela et la démocratie

Par Hassane Zerrouky

S'il y a une chose qu'on ne peut pas reprocher à Hugo Chavez, c'est le fait de ne pas tricher avec la démocratie et les urnes. Pas de bourrage ou de manipulation d'urnes, voire de coups fourrés pour imposer sa vision politique. Il tire sa légitimité des seules urnes.

Ce que les Etats-unis, qui ont pour objectif de le faire tomber, admettent. Et de fait, il est inattaquable sur ce plan. En 2007, par exemple, il a organisé un référendum pour faire adopter une révision constitutionnelle lui ouvrant la voie pour un nombre illimité de mandats. Les électeurs ne l'ont pas entendu de cette oreille et ils ont rejeté cette révision constitutionnelle. Il aurait pu faire comme en Algérie, la faire adopter par un Parlement où son parti détient la majorité, voire manipuler les résultats. Eh bien non ! Il avait joué, il avait perdu et il avait admis sa défaite. Toute la différence avec l'Algérie est là.

Dimanche dernier, les 17 millions d'électeurs s'étaient rendus aux urnes pour élire les 22 gouverneurs et les 328 maires des villes du pays. Hugo Chavez, qui ne s'était pas remis de la déconvenue du référendum constitutionnel de 2007, en avait un test et un plébiscite pour le devenir de sa «révolution bolivarienne». D'autant, que tout le continent sud-américain avait les yeux rivés sur ce scrutin. Son parti, le PSUV (Parti socialiste uni du Venezuela) a remporté les élections régionales dans 17 sur les 22 Etats du pays.

«Le peuple, qu'il ait voté pour les candidats de la révolution ou pour d'autres, a démontré que nous jouissons ici d'un système démocratique et que nous respectons ses décisions», a-t-il déclaré à l'annonce des résultats. Ajoutant, sans convaincre, que «la voie de la construction du socialisme a été approuvée».

Toutefois, pour s'être investi totalement dans cette campagne électorale, la victoire du chef de l'Etat vénézuélien a un léger goût d'amertume. L'opposition a raflé cinq Etats, trois de plus par rapport aux élections précédentes.

Et pas n'importe lesquels. Ainsi, 45% des électeurs ont choisi des candidats de l'opposition dans des Etats qui représentent à eux seuls 70% de l'activité économique du pays. Aussi a-t-elle conservé l'Etat de Zulia (la riche région pétrolière) et le plus peuplé. Celui de Miranda. Et contre toute attente, la région de Caracas, la capitale du pays, est passée aux mains de l'opposition et de son candidat, Antonio Ledezma, qui devient le nouveau maire de la ville. L'opposition de centre-droit, soutenue par Washington, ne pouvait rêver meilleur résultat.

«Les (Etats et villes) symboles conquis par l'opposition sont plus importants qu'espéré : elle l'a emporté dans la capitale et les Etats qui représentent le poumon économique et politique du pays», a estimé Luis Vicente Leon, responsable de l'institut de sondages Datanalisis.

Ajoutant que Chavez «va devoir négocier avec eux, il ne peut pas leur tourner le dos et c'est excellent pour la démocratie vénézuélienne». Et signe des temps, les pro-Chavez n'ont pas fêté leur «victoire» comme ils le faisaient habituellement dans les rues de la capitale et des grandes villes du pays.

Ce résultat ne semble pas pour autant avoir modifié la détermination d'Hugo Chavez dont le mandat présidentiel expire en 2012. Mais, il va lui falloir compter avec la nouvelle donne politique.

Car ces élections, qualifiées de «vote sanction», ont du moins montré que les pauvres ne sont pas si insensibles au discours de la droite réactionnaire-populiste vénézuélienne.

Quoi qu'il en soit, ce vote constitue un sérieux avertissement pour le charismatique chef d'Etat vénézuélien. Car une défaite de Chavez constituerait un revers pour la gauche latino-américaine.

H. Z.